

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19752 - 76ÈME ANNÉE

A chaque pluie tropicale : routes fermées, embouteillages et risques mortels sur les radiers

Nouvel exemple de l'inadaptation de La Réunion à sa réalité

Attendue depuis longtemps, la pluie est enfin tombée. Les précipitations enregistrées ces derniers jours ont été la cause pourtant de nombreuses perturbations, confirmant l'inadaptation de notre île face à un phénomène climatique courant dans un climat tropical.

2020 a été marquée par des températures records. C'est encore une des années les plus chaudes jamais enregistrées. A La Réunion, cela s'est traduit par une nouvelle sécheresse. Le manque d'eau a touché des zones habituellement considérées comme arrosées. C'est le cas notamment de Salazie, alors que c'est de cette commune que doit être prélevée une importante quantité d'eau à destination de l'Ouest traditionnellement sec.

Ces deux derniers jours, notre île a connu d'importantes précipitations dans le sillage d'une dépression tropicale. C'est un phénomène courant pour un climat tropical comme celui de La Réunion. Ce ne sont pas ces pluies qui vont régler le problème de la sécheresse. Elles ne combleront pas un déficit qui s'accumule depuis des mois. Mais cette pluie reste malgré tout bénéfique, en particulier pour un secteur productif comme l'agriculture.

Sauvés par la Route des Tamarins

Mais ce phénomène courant sous nos latitudes a encore entraîné une grande pagaille sur le réseau routier, qui supporte tous les déplacements des Réunionnais. Le nombre de voies de la route du littoral a été réduit, avec des embouteillages à l'entrée en conséquence, et la route de Cilaos a été fermée. A ceci s'ajoute la menace des radiers qui sont submergés et qui sont autant de pièges mortels pour ceux qui tentent malgré tout de les traverser.

Heureusement, des ouvrages conçus pour résister au climat tropical montrent leur fiabilité, c'est le cas notamment de la Route des Tamarins. Sans elle, l'Ouest et le Sud seraient à plusieurs heures du Nord à chaque épisode de forte pluie.

Cette inadaptation du réseau routier ne date pas d'hier, et elle va durer encore longtemps faute de volonté politique.

Résultats de décisions politiques

En effet, c'est à la suite de l'effondrement du pont de la rivière Saint-Etienne en 2007 que Paul Vergès, alors président de la Région,

lança un appel à la création d'un syndicat pour régler le problème de la sécurisation des franchissements de rivières. Des centaines de radiers sont à remplacer par des ponts, c'est un grand chantier avec des milliers d'emplois à la clé et la fin de la galère pour les usagers.

Domage que son suivant à la Région, Didier Robert, n'ait pas suivi cette orientation. Au lieu de cela, il a privilégié la réalisation d'une route en mer. 10 ans après l'annonce de la construction, chacun peut constater que cette route ne sera pas terminée et qu'au mieux, une demi-route en mer sera livrée : le viaduc entre la Grande-Chaloupe et Saint-Denis. Sur l'autre partie de l'itinéraire, jusqu'à La Possession, il faudra rouler sur la route du littoral actuelle, susceptible d'être à moitié fermée en cas de forte pluie. Autant dire que les embouteillages causés par l'inadaptation du réseau routier vont s'aggraver, puisque dans le même temps le choix de la Région a été de stopper le chantier du train pour basculer les crédits sur l'impossible route en mer.

M.M.

Pollution numérique

Le Sénat appelle le gouvernement à agir

Mardi dernier, le Sénat a adopté à la quasi-unanimité une loi co-signée par plus de 130 sénateurs. Dans un communiqué diffusé hier, le Sénat appelle le gouvernement et les députés de l'Assemblée nationale à poursuivre le travail en s'emparant de ce texte qui prévoit notamment la création du délit d'obsolescence programmée, et vise à réduire de plus de 70 % l'énergie consommée par les réseaux de télécommunication.

Après une année de travaux consacrés à la pollution numérique, le Sénat a adopté ce mardi 12 janvier, à la quasi-unanimité, une proposition de loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France. Co-signée par plus de 130 sénateurs de toutes les sensibilités politiques, la proposition appréhende pour la première fois les impacts environnementaux de toute la chaîne de valeur numérique, des terminaux aux centres de données, en passant par les réseaux, et propose des solutions concrètes pour les réduire. Le secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques, Cédric O, a salué la qualité de cette proposition de loi, qui « rejoint la volonté du Gouvernement de faire converger écologie et numérique ».

Le texte voté par le Sénat souhaite actionner 4 leviers prioritaires pour faire converger les transitions numérique et écologique :

- faire prendre conscience aux utilisateurs de l'impact environnemental du numérique : la proposition prévoit notamment la mise en place d'une éducation, dès le plus jeune âge, à la sobriété numérique ;
- limiter le renouvellement des

terminaux numériques, dont la fabrication est le principal responsable de l'empreinte carbone du numérique en France : la proposition de loi vise notamment à sanctionner l'obsolescence logicielle, à améliorer la lutte contre l'obsolescence programmée et à soutenir les activités de reconditionnement et de réparation par une baisse du taux de TVA à 5,5 % ;

- promouvoir des usages numériques écologiquement vertueux, en rendant notamment obligatoire l'écoconception des sites web et en prévoyant l'instauration d'un référentiel général de l'écoconception ;
- faire émerger une régulation environnementale pour prévenir l'augmentation des consumma-

tions et émissions des réseaux et des centres de données.

Les sénateurs appellent maintenant le Gouvernement et l'Assemblée nationale à s'emparer de la proposition de loi : en effet, comme l'a rappelé son principal auteur, Patrick Chaize, il est temps « d'agir concrètement ». Substantiellement enrichie au stade de l'examen en commission et de la séance publique, la proposition de loi a d'ailleurs été largement confortée dans ses principales orientations par le récent rapport du Haut conseil pour le climat (HCC) sur l'impact environnemental de la 5G.

Hommage de Maurice Gironcel à Yves Van der Eecken

C'est avec une vive émotion que je présente mes sincères condoléances à la famille et aux proches de mon camarade Yves Van der Eecken.

Homme de conviction et de valeur, camarade communiste il a été de tous les combats du Parti Communiste Réunionnais dans le Sud, à Saint-Pierre mais aussi au sein de notre journal Témoignages.

C'est en France, que j'ai commencé à partager les luttes avec Yves. D'abord au sein de l'UGTRF puis du mouvement communiste, où issu de « l'émigration Réunionnaise » nous aimions nous retrouver avec d'autres camarades, Paul Vergés sa femme Laurence, son fils Laurent où encore Elie Hoarau pour parler politique mais aussi pour partager des moments fraternels et conviviaux autour de plats et musiques de La Réunion.

Mais c'est bien à La Réunion, dans son île, qu'Yves a mené la majeure partie de sa vie militante marquée par une présence toujours discrète mais ô combien essentielle aux grandes victoires que nous avons remportées.

Yves, ton engagement et ta fidélité sans faille, continueront à guider de nombreuses générations.

Adieu mon camarade.

Maurice Gironcel

Edito

Réforme de l'assurance-chômage bientôt de retour ?

Repoussée plusieurs fois, elle devrait vite revoir le jour à ce qui se dit dans les couloirs de l'assemblée. Nous apprenons que bientôt devrait se tenir un séminaire gouvernemental sur le sujet, signifiant que le projet n'est définitivement pas enterré. L'exécutif souhaite mener cette réforme, mais oublie que beaucoup de choses ont changé depuis sa présentation il y a deux ans.

Toujours opposés à ce projet, les syndicats souhaitent rester sur la même position et ne rien lâcher. Ce nouveau mode de calcul constitue une atteinte au « principe d'égalité » entre allocataires. Le gouvernement pense tout autre pour ne pas changer car selon lui, cela va permettre au pays de faire des économies. Il faut les rappeler que la réforme imaginée de base dans un contexte économique de croissance, avec l'idée que les demandeurs d'emplois mettraient moins de temps pour retrouver un travail, n'est plus d'actualité car la forte augmentation du chômage prévue en 2021, ne permettra plus aucune action.

Même si elle est de nouveau décalée, le gouvernement considère cette réforme utile alors qu'elle n'est que punitive. Son report est complètement inadapté car elle montre chaque jour son inadéquation à la période que nous affrontons chaque jour. Elle doit être annulée simplement.

Au lieu de vouloir imposer cette réforme, ce gouvernement devrait se préoccuper davantage de la santé de sa population à travers cette grave crise sanitaire qui devrait encore nous donner du fil à retordre, surtout avec ce nouveau variant anglais qui risque de se propager beaucoup plus vite que nous le pensons, si ce n'est déjà fait.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kont pa dsi baton tonton pou travèrs la rivyèr

Mézami, mi sort aprann yèr soir La Suisse ossi néna déza son vaksin kont lo kovid 19. Oui, la Suisse in pti péi la fabrik li ossi la syène : konm de koi kan i di néna in cours pou vaksin sa lé vré pou vréman. In pé toutt péi néna lo téknoloji k'i fo la lans azot dann so fabrikasyon-la... La prèv sa sé in zanr poul zèf an or. Domaz la pa fors pliské sa pou fé in trètman kont maladi-la. I paré néna inn lé apré éséyé mé inn kont sépa konbien vaksin.

Pou kossa mi di sa ? Pou plizyèr rézon. Dabor inn i fo ni romark La franss la pankor fé la syène - ziska zordi lé an kour paré-t-il. Dézyèm rézon : mi pans si l'avé fors déssi la roshèrch in trètman, avèk tout larzan la mète, nora trouvé sa lé sir. In troizyèm rézon é mwin la fine di, la pa la solidarité i étouf bann péi rish-la é bann péi pov lé kant mèm in pé léssé par koté par raport bann péi rish.

Astèr kan mi romont in pé lo tan,...

Mi rapèl pa bann laboratoir épi bann zéta la forsé pou trouv vaccin kont la fyèv Ebola. La trouv inn mé i paré la pa tro bien marshé. An touléka konm maladi-la téi atak solman l'afrik ébin mi konpran in pé la fé sanblan sokour bann zafrikin, sanblan solman - La pa lo ka d'in péi konm Cuba pars péi-la lété vréman solidèr mèm si la pa in péi rish é an pliss l'amérik i pass son tan pou blok azot.

Astèr alon parl de nou : la ding i tap for issi, mé na poin médikaman, la poin non pli vaksin. Zot i rapèl chikungunia, sa la anbète anou in bonpé, mé l'Amérik l'avé fine réissi son vaksin la pa anpèsh ali lèss anou épi d'ot anpoizoné par sa.

La prèv k'i fo pa kont dsi baton tonton pou travèrs la rivyèr.

Justin